

nager sauver

Lettre d'informations de la FFMNS

N° 406

Interview de la Présidente de notre Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs Sandie Nahoum



C'est peut-être mon côté français de critiquer, sans avoir essayé !
Notre profession manque de temps de formation tout au long de notre carrière.
C'est la première fois qu'un gouvernement s'intéresse et soutient les dispositifs de Prévention de la noyade et permet de nous former grâce aux subventionnements de l'Agence Nationale du Sports.
J'encourage donc les MNS et les collectivités à répondre à l'appel d'offre Aisance Aquatique qui va être proposé prochainement.

Ma formation auprès d'Ana de Sousa était même trop courte, j'ai donc demandé à faire une formation supplémentaire afin d'en apprendre plus.
L'occasion c'est donc présenté avec la Fédération des Professionnels de la Piscine et du SPA, Eric Poignant instructeur Aisance Aquatique à la ligue Ile de France de la FFN et Frédéric Lefèvre de l'Institut I.C.A.R.E.

Ce stage s'est déroulé dans un cadre unique et je les remercie vivement pour cette formation.



1. Vous êtes élue depuis le 13 mars, qu'avez-vous mis en place ?

Je tiens à rappeler que mon implication en tant que Présidente de la Fédération ainsi que tous les membres de la fédération sont bénévoles.

Depuis mon élection, le Comité Directeur s'est réuni de nombreuses fois afin de voir ce que nous pouvons faire évoluer au sein de notre fédération.

Je me suis occupée de l'administratif et comme je m'y étais engagée, j'ai déposé la demande d'agrément Sports auprès de la Préfecture de Paris, je suis en attente d'une réponse.

La mise en place de l'intranet était aussi un engagement de ma part. C'est chose faite, bien que nous ayons rencontré quelques difficultés. Je resterai à l'écoute de tous les membres de la fédération afin d'améliorer le système. Les d'affiliations et les licences se font en ligne.



J'ai organisé des réunions en vue d'obtenir la labellisation « Qualopie » pour notre fédération.

J'ai participé à des réunions du Comité National Olympique du Sport Français, le Pass Sanitaire, le Pass'sport, les AG.

J'ai également participé à des réunions au ministère de l'Éducation nationale et des Sports sur la Prévention des noyades, l'Aisance Aquatique. Nos films en partenariat avec le SNPMNS et le livret pédagogique font d'ailleurs partie du site ministère des Sports.



J'ai participé à la 2^e Journée Nationale de Prévention des Noyades du ministère des Sports à Lacanau le 3 juin.

Tous au long de la journée beaucoup d'intervenants sur les noyades dans différents domaines se sont succédés.



J'ai enfin pu organiser en tant qu'enseignante de Grande Section une semaine d'Aisance Aquatique.
J'ai fait appel à Ana De Sousa Rosa Assistante Technique Départementale de la FFN du 95 et instructeur Aisance Aquatique.

Bien qu'au départ septique de cette démarche pédagogique « puisqu'un BEESAN a déjà cette formation ». J'ai été surprise de l'efficacité de cette démarche.



2. Que souhaitez-vous voir évoluer ?

Premièrement j'aimerais faciliter le traitement administratif pour nos clubs.

Deuxièmement améliorer notre communication et créer de nouveaux supports visuels.

Il me semble important de développer les Gestes qui Sauvent de la Noyade (GQSN).

Je souhaiterais Développer encore plus la pédagogie et qu'elle soit partagée. J'ai d'ailleurs eu une réunion avec l'Université STAPS de la Sorbonne Paris 13 qui le 15 septembre à Bordeaux a présenté, avec l'ensemble des universités de France les blocs de compétences pour obtenir le titre de Maître-Nageur Sauveteur pour leurs étudiants.

Je souhaiterais aussi développer des clubs pour mettre en place des stages de natation-sauvetage-secouriste dès 5 ans pendant les vacances scolaires.

Obtenir l'agrément pour notre fédération afin de mettre en place des formations BPJEP AAN qui donne le titre de Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

Développer notre fédération dans tous les domaines.